PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE PLUIE-INONDATION
POINT DE SITUATION – 18h00

Arras, le 18 novembre 2026

Un épisode de fortes averses sévit depuis le 17 novembre dans les Hauts-de-France. Le département du Pas-de-Calais est placé en vigilance orange pluie-inondation jusqu'à vendredi dans la matinée. Il est également placé en vigilance jaune vent jusqu'à demain minuit et jaune orages demain de 03h00 du matin à minuit. Les bassins de la Hem, de la Liane, de la Lys-Amont, de la Lys Plaine, de la Canche, de l'Aa et de la Lawe-Clarence sont actuellement placés en vigilance jaune crues.

Sur l'ensemble de l'épisode, les cumuls de précipitations attendus pourraient atteindre 130 mm, principalement dans le sud du département.

Situation dans le département

Après une nuit du 17 au 18 novembre calme, les fortes précipitations ont occasionné quelques dégâts dans le sud du Montreuillois.

À cette heure, 10 communes sont identifiées comme impactées : Douriez, Mouriez, Raye-sur-l'Authie, Caumont, Fillièvres, Galametz, Wail, Regnauville, Tortefontaine et Witternesse.

23 habitations sont concernées à ce stade, dont 18 ont nécessité une intervention du SDIS. Les opérations de reconnaissance se poursuivent afin d'établir un bilan complet des dégâts.

Une trentaine de personnes ont été impliquées dans ces événements, principalement à la suite d'évacuations de leur habitation ou de leur véhicule. Deux personnes âgées ont été transportées au centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer.

Conditions de circulation

Plusieurs routes départementales sont touchées par les intempéries. Des restrictions de circulation et des déviations sont mises en place sur les axes suivants :

- RD143 à Conchil-le-Temple ;
- RD140 et RD139E1 entre Rouss ent et Lépine ;
- RD137E3 entre Maresquel et Saint-André ;
- RD137 entre Gouy et Saint-Rémy ;
- RD153 entre Saint-Denœux et Humbert ;
- RD119 entre Douriez et Raye-sur-l'Authie ;

Service Départemental
de la Communication Interministérielle
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

www.pas-de-calais.gouv.fr
@prefet62
@prefetpasdecalais
Préfecture du Pas-de-Calais

- RD124 à Fontaine-l'Étalon ;
- RD340 entre Marconnelle et Ligny-sur-Canche ;
- RD110 entre Œuf-en-Ternois et Willeman ;
- RD95 entre Lisbourg et Laires ;
- RD68 entre Hauteville et Avesnes-le-Comte ;
- RD75E1 entre Izel-lès-Hameau et Berles-Monchel ;
- RD8 entre Maizières et Ambrines ;
- RD101 Tollent -> Fontaine l'Etalon ;
- RD122 Le Quesnoy ;
- RD134E1 Guigny ;
- RD134 Capelle les Hesdin ;
- RD136 E1 Tortefontaine ;
- RD136 Mouriez ;
- RD136E2 Mouriez.

À ce stade, aucune commune n'est isolée, mais les conditions de circulation sont particulièrement difficiles dans le sud du Montreuillois. Le préfet invite les riverains à faire preuve de la plus grande prudence.

Moyens mobilisés

Au total, 73 sapeurs-pompiers et 50 gendarmes sont mobilisés. Un poste de commandement avancé a été installé à Hesdin-la-Forêt afin de coordonner les opérations de secours.

Le Centre opérationnel départemental (COD) est en veille active sous l'autorité du préfet afin d'assurer le suivi de la situation et la coordination des services de l'État et des acteurs mobilisés.

L'État est pleinement mobilisé aux côtés des communes touchées par les intempéries. À ce titre, Isabelle FRADIN-THIRODE, sous-préfète de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, s'est rendue aujourd'hui dans huit communes sinistrées afin d'échanger avec les maires, de constater les conséquences des intempéries et d'identifier leurs besoins.

Cette présence sur le terrain se poursuivra demain avec le déplacement de François-Xavier LAUCH, préfet du Pas-de-Calais, à Galametz et à Raye-sur-l'Authie. Il ira à la rencontre des élus pour faire le point sur la situation et leur assurer le soutien et l'accompagnement des services de l'État.

Rappel des mesures de sécurité :

- Tenez-vous éloigné des cours d'eau, des berges et des zones susceptibles d'être inondées
- Ne descendez pas dans les sous-sols, caves ou parkings souterrains ;

- Respectez impérativement la signalisation routière et ne vous engagez jamais sur une chaussée inondée, même partiellement ;
- Évitez les déplacements non indispensables et contournez les secteurs concernés par les intempéries ;
- Mettez à l'abri les biens susceptibles d'être inondés ou emportés par les eaux (mobilier, appareils électriques, produits toxiques ou polluants, etc.) ;
- Soyez vigilants à proximité des arbres et des installations susceptibles d'être fragilisés par les rafales de vent ;
- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés par le vent (mobilier de jardin, équipements extérieurs, etc.) ;
- À l'approche d'un orage, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment en dur et évitez les espaces ouverts, les arbres isolés et les points hauts ;
- Évitez d'utiliser les appareils électriques et débranchez les équipements sensibles en cas d'orage ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres et limitez les activités de plein air pendant les épisodes orageux.